

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

Nom du produit: SUPERCLEAN  
Nom de la société: Advanced Engineering Ltd  
Guardian House  
Stroudley Road  
Basingstoke  
Hampshire  
RG24 8NL  
United Kingdom  
Tél: +44(0)1256460300  
Fax: +44(0)1256462266  
Tél (en cas d'urgence): +44(0)1256854318  
Email: sales@advancedengineering.co.uk

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Principaux dangers: Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Ingrédients dangereux: HYDROXYDE DE POTASSIUM 10-30%  
EINECS: 215-181-3 CAS: 1310-58-3  
[Xn] R22; [C] R35  
• HYDROXYDE DE SODIUM 1-10%  
EINECS: 215-185-5 CAS: 1310-73-2  
[C] R35  
• SODIUM SILICATE SOLUTION 1-10%  
EINECS: 215-687-4 CAS: 1344-09-8  
[Xn] R22; [C] R35; [Xn] R41

**4. PREMIERS SECOURS (SYMPTOMES)**

Contact avec la peau: Risque de formation de cloques. Risque d'ulcération progressive si le traitement n'est pas immédiat.

Contact avec les yeux: Risque de brûlure de la cornée. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque de brûlure corrosive du contour des lèvres. Risque de vomissement de sang. Risque de saignement de la bouche ou du nez.

Inhalation: Risque de respiration saccadée avec sensation de brûlure dans la gorge. L'exposition peut entrainer la toux ou des problèmes respiratoires.

**4. PREMIERS SECOURS (ACTION)**

Contact avec la peau: Elevier immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus

[suite...]

si la substance persiste sur la peau. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes deempoisonnement.

Contact avec les yeux: Rincer l'œil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Donner 1 grand verre d'eau à boire toutes les 10 minutes. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

Inhalation: Éloigner la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Si le blessé est conscient, veiller à le faire coucher. Si la respiration devient saccadée, faire assouir le blessé et lui faire inhaler de l'oxygène si disponible. Transférer à l'hôpital aussitôt que possible.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendie. Refroidir les contenants en les pulvérisant avec de l'eau.

Dangers d'exposition: Corrosif. En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Protection des pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

Précautions individuelles: Prévenir immédiatement la police et les pompiers. À l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS. Tourner le contenant qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

Pré's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Containir le déversement en utilisant un système de rétention.

Procédures de nettoyage: Le nettoyage ne doit être exécuté que par du personnel qualifié qui connaît bien la substance spécifique. Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Condi's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'emballage soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

[suite...]

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

Ingrédients dangereux: HYDROXYDE DE POTASSIUM

LECT (15 min exposition) 2 mg/m3

• HYDROXYDE DE SODIUM

LECT (15 min exposition) 2 mg/m3

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: Gants imperméables.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une ceinture est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection imperméable.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État: Liquide

Couleur: Maron

Odeur: Odeur caractéristique

Degré d'évaporation: Lait

Solubilité dans l'eau: Modérément soluble

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Stabilité: Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter: Chaleur.

Matières à éviter: Oxydants forts, Acides forts.

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Ingrédients dangereux: HYDROXYDE DE POTASSIUM

ORL RAT LD50 273 mg/kg

• HYDROXYDE DE SODIUM

IPR MUS LD50 40 mg/kg

ORL RBT LDLO 500 mg/kg

Routes d'exposition: Se reporter à la section 4.

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre.

Persistance et dégradabilité: Biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

[suite...]

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Élimination des emballages: Nettoyer à l'eau. Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

**14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT**

ADR / RID

N° ONU: 1719

Groupe d'emballage: II

Classe ADR: 8  
 Code de classification: C5

Nom d'expédition: LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (SODIUM HYDROXYDE)

Étiquetage: 8

N° 14 danger: 80



IMDG / OMI

N° ONU: 1719

Groupe d'emballage: II

Classe: 8  
 PIUg: F-A, S-B

Polluant marin:

Étiquetage: 8

IATA / OACI

N° ONU: 1719

Groupe d'emballage: II

Classe: 8

Instructions d'emballage: 809(R&CA), 813(CAO)

Nom d'expédition: CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXYDE)

Étiquetage: 8

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Symboles des risques: Corrosif



Phrases R: R22: Nocif en cas d'ingestion.

R35: Provoque de graves brûlures.

Phrases S: S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection

[suite...]

des yeux / du visage.  
S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

S23: Ne pas respirer aérosol.

S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Ingrédients dangereux:** POTASSIUM HYDROXIDE; SODIUM HYDROXIDE; SODIUM SILICATE SOLUTION

**Note:** Les informations réglementaires ci-dessus répertoriées rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiques applicables au produit objet de la fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Se reporter à toutes les réglementations ou clauses nationales, internationales et régionales en vigueur.

---

#### 16. AUTRES DONNÉES

**Phrases R de rubrique 3:** R22: Nocif en cas d'ingestion.

R35: Provoque de graves brûlures.

R41: Risque de lésions oculaires graves.

**Désistement juridique :** Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

